

SOMMAIRE

Edito 2

Actu du moment 3

- 3 nouvelles actions au service des familles
- Renouvellement des Représentants des Usagers dans les hôpitaux et cliniques d'Indre et Loire
- Animation « mur d'expression »

Vie associative et Services 4-5

- Assemblée Générale 2022
- Présentation du nouveau Conseil d'Administration
- Accueil plus convivial

Vie quotidienne 6-7

- URAF Centre-Val de Loire : Journée régionale d'études sur le thème de la santé
- Conférence harcèlement scolaire en MARS 2023
- L'Espace parents : un espace d'accueil et de parole autour de la parentalité

Point Conseil Budget (PCB) 8



UNIS POUR LES FAMILLES

**Union Départementale des Associations
Familiales d'Indre et Loire**
21, rue de Beaumont 37921 TOURS Cedex 9
Tél : 02 47 77 55 51
Site : www.udaf37.fr

Directrice de la publication : Monique FONTAINE

Rédacteurs : Monique FONTAINE, Lisa LE CORRE, Jacques PORTIER,
Marie-Christine VINOT

Mise en page : Béatrice DEMONCHEAUX

N°101- sept.2022 – ISSN 0399 - 6506

Impression : CHEVILLON IMPRIMEUR
26, boulevard Kennedy 89100 SENS

Trimestriel - Dépôt légal : septembre 2022
Tirage : 7000 exemplaires

EDITO

Après les années perturbées par les différents confinements et toutes les adaptations de mode fonctionnement qui nous étaient imposées, nous allons reprendre un rythme plus normal tant pour les services que pour la vie associative.



Grâce à son renouvellement partiel, 4 nouveaux membres sont entrés au Conseil d'Administration. Ils pourront apporter leurs compétences dans les commissions thématiques et/ou techniques ainsi que dans les autres représentations.

Cette année 2022, notre UDAF prévoit plusieurs activités dont les détails sont dans ce journal. Tout d'abord, nous allons accueillir la journée régionale co-organisée avec l'URAF Centre Val de Loire avec pour thème « La santé aujourd'hui et demain: quels enjeux pour les familles ? », puis participer à l'organisation d'un «Mur d'Expression», avec la FAS* et d'autres partenaires sur le thème de la pauvreté, la signature prochaine d'une convention avec la CPAM 37 sur le modèle de celle signée entre l'UNAF et la CNAM. Enfin préparer la tenue pour 2023 d'une conférence sur le harcèlement scolaire (numérique et autre).

Nous n'oublions pas les groupes de travail avec les représentants CIAS/CCAS ni le renouvellement des représentants dans les commissions des usagers des établissements de santé qui aura lieu en septembre/octobre.

Comme vous le voyez beaucoup de projets que nous mènerons à terme grâce au dynamisme des bénévoles, des salariés et membres de la direction.

De plus, dans le cadre de ce nouveau dynamisme, notons qu'une équipe de salariés participe aux 10kms de Tours le 25 septembre. Merci à Aurélien Harnay (responsable financier et comptable) qui a pris en charge ce projet et trouvé des sponsors pour le financement des T-Shirts et le règlement des inscriptions.

Monique FONTAINE

* Fédération des Acteurs de la Solidarité

RENOUVELLEMENT DES REPRESENTANTS DES USAGERS

DANS LES HOPITAUX ET CLINIQUES D'INDRE ET LOIRE

Le droit des usagers vient de fêter ses 20 ans. Il est issu des lois Kouchner (alors ministre de la Santé) qui ont introduit les notions de droit du patient, de démocratie sanitaire et qui ont largement contribué au développement de la qualité et de la sécurité des soins, notamment au sein des établissements de santé.

Les évolutions de ce nouveau droit ont été marquées par la création, au sein des établissements publics et privés, de la **commission des usagers -CDU-** précisément chargée de contribuer à améliorer le fonctionnement de l'hôpital, pour mieux répondre aux besoins des patients et de faire respecter leurs droits.

4 représentants des usagers RU (2 titulaires et 2 suppléants), désignés par l'Agence Régionale de Santé (ARS), sur la proposition des associations agréées du système de santé, siègent dans ces commissions qui se réunissent au moins 4 fois par an, aux côtés des dirigeants des hôpitaux, des représentants des médecins et des équipes soignantes.

La CDU examine toutes les plaintes et réclamations des usagers. Elle est associée à tous les grands projets de l'établissement sur le fonctionnement et l'organisation.

Elle élabore des avis et des recommandations permettant d'améliorer les conditions d'accueil et de prise en charge des patients.

C'est la seule commission qui veille au respect des droits de tous les usagers et qui permette de construire ensemble un hôpital vraiment soucieux du patient.

Dès l'origine, l'UNAF et les UDAF- qui sont agréées santé- se sont impliquées dans l'exercice du droit du patient et ont contribué à la création de structures d'accompagnement des représentants familiaux au sein des CDU, comme « France assos santé » qui assure notamment la formation des Représentants des Usagers et qui fournit une documentation de qualité.

L'UDAF 37 soutient également ses représentants dans les établissements d'Indre-et-Loire, en particulier par les travaux de la commission n°5 -santé et protection sociale.

Pour en savoir plus sur le rôle et les missions des représentants des usagers, vous pouvez contacter le service vie associative de l'UDAF.

Jacques PORTIER

3 nouvelles actions au service des familles

L'UDAF d'Indre et Loire s'engage à développer 3 nouvelles actions au service des familles du département :

- 1 Développer et animer des ateliers de soutien à la parentalité
- 2 Développer des ateliers de parole et de soutien pour les enfants de parents séparés
- 3 Accompagner et soutenir les aidants familiaux

Les ateliers de soutien à la parentalité seront déployés en lien avec l'Espace parents, nouveau service lancé fin 2021, qui propose un espace d'accueil et d'écoute autour de la parentalité.

Les ateliers de parole et de soutien pour les enfants de parents séparés seront proposés en partenariat avec l'association Médiations & Parentalité 37.

Enfin, l'accompagnement et le soutien aux aidants familiaux s'articulera autour de 2 axes : l'accompagnement et la formation aux droits des aidants et une offre d'activités pour les personnes aidées. Cette dernière action sera développée en partenariat avec la fédération départementale Familles Rurales.

Ces actions s'inscrivent dans le cadre de la nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs 2022-2026, qui doit être signée prochainement entre l'UDAF d'Indre et Loire et l'UNAF*.

* Union Nationale des Associations Familiales.

Animation « mur d'expression »

L'UDAF organise en partenariat avec la FAS (Fédération des Acteurs de la Solidarité), une animation autour de l'accès aux droits et des questions budgétaires, sous la forme d'un « mur d'expression ».

Les familles qui le souhaitent pourront participer au mur d'expression (accès gratuit, inscription obligatoire) et faire part de leurs avis et préoccupations sur ces sujets.

L'animation aura lieu le mardi 11 octobre, de 17h à 19h, à Tours.

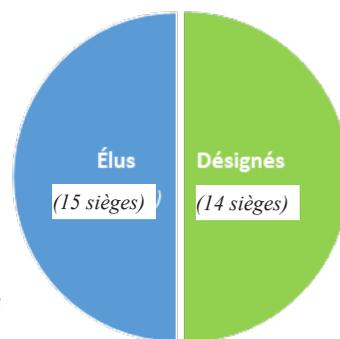
Cette action s'inscrit dans le cadre de la Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Pour plus d'information : 02 47 77 55 51 ou vieassociative@udaf37.fr

Assemblée Générale 2022

C'est avec un grand plaisir que nous avons tenu notre AG électorale en présentiel dans nos locaux rénovés que les représentants des associations ont pu visiter.

Comme tous les 2 ans les associations ont été appelées à renouveler 50% du Conseil d'Administration qui se trouve un peu réduit du fait du manque de candidatures. Espérons que cela ne soit que les conséquences de l'effet « Covid » car certaines associations ont perdu ainsi de la représentativité au CA dont la nouvelle composition est la suivante :



Mandat de 4 ans

Mandat de 2 ans

Suffrage familial porté par nos associations adhérentes

Le renouvellement des sièges est réalisé en totalité pour les administrateurs désignés et, pour moitié, pour les administrateurs élus.

Présentation du nouveau Conseil d'Administration

Jean-Louis BOUTARD - désigné
Philippe DUBOIS - élu
Jean-Louis MOREAU - désigné



Monique FONTAINE - élue
Jean-François HOGU - désigné



Françoise DUVEAU-HENRY - élue
Hervé FLACELIERE - élu
Jean JOUBERT - élu
Karl MOYER - désigné

Nelly FRAPSAUCE - désignée
Monique MARIN - désignée



Jacqueline BIREBENT - désignée



Marie-Ange JEANSON - élue



Nadia BUREAU - élue
Ghislaine DUPUIS - élue
Claudine GRASSIN - désignée

Guy CASTAIGNÈDE - désigné
Louis de MONCK d'UZER - désigné
Jean PÉNAUD - élu
Michel PÉNICAUT - élu



Laetitia FAVERAUX - élue
Jean-Philippe GERARD - élu



Alain BLANCHET - désigné
Michel POULARD - élu



Gérard CHABERT - élu

Sylvie PASSAL - désignée
Marie-Christine VINOT - désignée



Céline PIERRE - désignée



Nicole GROLEAU - élue



AG électorale (juin 2022)



Renouvellement du CA (juillet 2022)

COMPOSITION DU NOUVEAU BUREAU

- Présidente : Monique FONTAINE
- Trésorier : Michel POULARD
- Secrétaire : Jean-Philippe GERARD
- Vice-Présidents : Jean PENAUD, Jean JOUBERT
- Trésorier-adjoint : Jean-François HOGU
- Secrétaire-adjoint : Marie-Christine VINOT
- Membres :
Philippe DUBOIS, Louis de MONCK d'UZER

ELECTION DE LA COMMISSION DE CONTROLE

- Philippe DUBOIS
- Claudine GRASSIN
- Nelly FRAPSAUCE
- Marie-Ange JEANSON
- Françoise DUVEAU-HENRY

Le Président de cette commission sera élu lors de la 1ère réunion de rentrée.

Cette AG a aussi adopté de nouveaux statuts dont l'essentiel des modifications avait pour but de définir des modalités de fonctionnement en cas de nouveaux confinements mais aussi en cas d'urgence. Cela permettra aux UDAF de ne pas attendre de directives gouvernementales pour mettre en place un fonctionnement en visio pour la tenue des instances en cas d'épidémie ou de contraintes autres.

Après la présentation et l'adoption des différents rapports d'activités, financiers et d'orientation ainsi que des projets de résolution Mr Garnaud (directeur adjoint) a présenté -avec l'accord de celle-ci- le parcours d'une personne en tutelle. Cette présentation a donné un éclairage précis sur les difficultés rencontrées et les outils à mettre en place pour aider la personne sans la priver de ses droits.



Enfin et pour le plaisir de tous les participants nous avons terminé par un buffet offert en plein air. Ce moment de convivialité a été très apprécié.



Inauguration des nouveaux locaux (octobre 2021)

parking, les nouvelles barrières et les parterres de plantes et fleurs. Ces derniers ont souffert de la canicule et les restrictions d'eau....

Concernant le parking, la place réservée aux personnes en situation de handicap, a été rapprochée de la nouvelle rampe d'accès créée à l'arrière du bâtiment pour les services.

Bien que les chaleurs de ces derniers mois aient été plus fortes que les années passées, il me semble que tout le monde a pu apprécier l'amélioration apportée par les travaux d'isolation. Un seul regret pour les bureaux du dernier étage du bâtiment qui ne pouvaient être intégrés dans le 1° chantier. Cependant, il a été décidé de commander des rideaux afin d'améliorer les conditions de travail de l'ensemble des salariés.

Un accueil plus convivial

Dans notre précédent journal nous avons présenté l'avancement des travaux sur notre site de la rue de Beaumont avec quelques photos du nouvel accueil.

Maintenant l'ensemble du chantier est terminé, l'isolation par l'extérieur, le



**JOURNEE
REGIONALE
D'ETUDE**

Accès gratuit

Comme tous les pays, la France vient de vivre 2 années très difficiles. L'épidémie de COVID-19 a notamment épuisé notre système de santé...mais celui-ci a tenu ! Il a permis de faire face à une situation sanitaire exceptionnelle et notre couverture sociale a aussi garanti une prise en charge financière de l'ensemble des dépenses ! Nos concitoyens ont-ils vraiment conscience de l'excellent niveau de notre système sanitaire et social, si l'on se compare avec les autres pays industrialisés ?

Cette crise a cependant mis en évidence la fragilité de l'ensemble qui appelle des réformes structurelles d'ampleur. Comment assurer un égal accès à des soins de qualité à l'ensemble de la population et en tous points du territoire ? Place respective de l'hôpital et des soins de ville ? Quelle coordination entre tous les acteurs, du sanitaire, du médico-social et du social ? Comment répondre aux attentes et aux besoins de la population, au vieillissement, au développement des maladies chroniques ? et la prévention, quelle place sommes-nous prêts à lui consacrer ?

L'après-midi aura pour thème la protection de la famille avec des interventions sur « La Maison des Femmes » récemment créée au CHU de Tours, pour accueillir, soigner, accompagner les femmes victimes de tous types de violences... et en tenant compte des enfants.

« La Maison de Protection des Familles » animée par la Gendarmerie Nationale pour protéger et faire de la prévention : appui judiciaire, prévention notamment dans les écoles, coordination et partenariats.

*« La santé aujourd'hui et demain :
quels enjeux pour les familles ? »*

Beaucoup de questions (la liste n'est pas close) se posent et sont posées aux citoyens et aux responsables des structures collectives comme les associations familiales.

C'est pourquoi l'URAF qui regroupe les 6 UDAF de la région Centre-Val de Loire veut prendre le temps de la réflexion sur le thème de la SANTE. Elle convie les responsables et membres des conseils d'administration des UDAF à une journée d'étude le 10 novembre 2022 à Tours à la Maison des Sports.

Après les propos d'accueil et d'introduction, la matinée sera consacrée « aux perspectives de développement de nouvelles formes de distribution des soins », en ambulatoire plutôt qu'à l'hôpital, à domicile, avec des accompagnements et des soutiens appropriés...et des exigences de coordination renforcée entre tous les intervenants.

Enfin une présentation concrète et pratique de « Mon Espace Santé », le nouvel espace numérique mis à la disposition de tous les assurés sociaux, qui est l'outil de la communication des patients avec leurs professionnels de santé, mais aussi un instrument de la coordination entre les professionnels de santé, autour du patient !

En plus des apports des intervenants, une large place sera donnée aux échanges afin que la réflexion soit la plus fertile et ouverte. L'organisation d'une telle journée montre le dynamisme du mouvement familial et sa volonté d'être au cœur des sujets de préoccupation majeure de nos concitoyens.

Jacques PORTIER



**A la Maison des Sports
Le Jeudi
10 novembre 2022
De 9h00 à 16h30**

CONFERENCE HARCELEMENT SCOLAIRE en mars 2023

Une réflexion autour de la « méthode partagée » par l'UDAF 37



Permettre le partage des expériences sur la question récurrente du harcèlement en milieu scolaire, avec comme totem « l'ouverture d'un dialogue positif » et sortir de la dualité classique harcelé/harceleur. Telle sera l'ambition de cette conférence Table Ronde.



La société européenne et principalement française a tendance à médiatiser les enfants victimes, les **harcelés** ; sentiment bien légitime au regard des graves conséquences que cela peut entraîner.

Rappel de la définition du harcèlement : se doit d'être volontaire et récurrent avec des atteintes physiques, matérielles ou psychologiques, directement ou sur les réseaux.

Ce focus émotionnel envers les **victimes**, devient un obstacle dans la compréhension des mécanismes destructeurs des **harceleurs**.

Réparer les harcelés relève de l'évidence communément admise, mais empêcher les harceleurs d'agir devrait répondre à un devoir social, assumé par tous.

« Est-ce notre culpabilité qui s'exprime pour n'avoir pas su voir ? Est-ce notre propre projection » et si c'était mon enfant ? »

Tout parent est à même de se poser ces questions, indépendamment de la posture de leur enfant.

Mais quelles sont les mécanismes qui façonnent les harceleurs ?

Pourquoi des élèves prendraient-ils du plaisir à faire souffrir 700 000 de leurs pairs ?

Y a-t-il des enfants foncièrement mauvais ?

Hélène Moreno, psychologue spécialisé dans le harcèlement, dresse trois types de profils :

- **les suiveurs** (actifs et passifs) → l'appartenance à un groupe est primordial. Etre au centre du regard des autres, afin d'exister et la terrible peur d'être rejeté

- **les meneurs** → c'est toute la complexité d'une catégorie sociale qui n'existe pas. Sont souvent de bons élèves, avec une image positive. Manquent d'empathie, manipulateurs, connaissent souvent des difficultés relationnelles familiales (sur-protection/sur-investissement/isolement)

- **les harcelés/harceleurs** (ceux qui répètent des traumatismes vécus dans leur enfance par compulsion libératrice)

Tous s'exposeront à des répercussions psycho-sociales dans leur vie d'adulte : tendance à la culpabilité pour les premiers, intolérance à la frustration pour les seconds et idées suicidaires pour les derniers.

La réponse dans nos cultures, reste encore trop

souvent punitive. Même si la sanction est nécessaire, elle doit faire partie d'un processus pour la reconstruction et la réparation,

Pourtant les choses bougent du côté de l'Institution avec notamment le programme « pHARe » (Plan de Prévention du Harcèlement à Destination des Ecoles et Collèges) généralisé depuis 2021 et fondé autour de 8 piliers :

- **mettre à disposition** une Plateforme dédiée
- **mesurer** le climat scolaire ; **prévenir** les phénomènes de harcèlement ; **former** une communauté protectrice, **intervenir** efficacement, **associer** les parents et les partenaires, **mobiliser**



les instances de démocratie scolaire, **suivre l'impact** de ces actions.

Mais les pays Nordiques, le Canada et l'Australie ont depuis des années mené un travail autour du harceleur, afin de contrer ce fléau social.

Le programme dit, de la « **méthode partagée** » est celle de Pikas, psychologue suédois du même nom, avec des résultats probants.

Ses fondements → constitution d'une équipe permanente ; approche non blâmante ; soutien à la cible ; séries de rencontres individuelles avec les intimidateurs ; intimidateurs invités à rechercher par eux-mêmes ce qu'ils pourraient faire pour que la cible se sente mieux.

L'intervenant se devra d'être obstiné mais bienveillant jusqu'à la résolution complète et durable du problème.

La méthode s'appuie sur le principe que le harcèlement est un phénomène de groupe et qu'il s'agira de briser cette unité de groupe. La sanction n'étant que le dernier recours aux plus rétifs, ce qui reste tout à fait exceptionnel.

Afin d'approfondir cette réflexion sociétale, une conférence Table Ronde interactive, avec différents professionnels, sera organisée par l'UDAF en mars 2023. Toutes les informations seront données en temps utiles.

Des professionnels spécialisés, aideront à approfondir cette réflexion à travers les différentes approches existantes. Ils permettront de réfléchir sur les besoins et d'envisager les ressources possibles.

Bibliographie : Nous contacter

Marie-Christine VINOT



L'Espace parents : un espace d'accueil et de parole autour de la parentalité

Cet espace se décline dans un premier temps sous la forme d'une **permanence téléphonique, chaque mardi de 14h30 à 16h30**.

Des actions ponctuelles seront proposées en lien avec l'Espace parents et un projet de Café des parents est à l'étude, ainsi que la mise en place d'ateliers de soutien à la parentalité.

Une **interrogation**, une **inquiétude** en lien avec la **fonction parentale** et/ou l'éducation ?

Nos bénévoles proposent leurs services pour **répondre aux questions** des familles, les **orienter** vers des services, être à leur **écoute** et les **rassurer**.

Une écoute et une réponse
chaque mardi après-midi à l'UDAF
au 02 47 77 55 51

Familles Tourangelles n° 101

Point Conseil Budget



Point Conseil Budget (PCB)



Que vous rencontriez une difficulté provisoire ou régulière, le Point conseil budget peut vous conseiller. N'attendez pas, venez nous rencontrer et parlons budget

Dans une approche bienveillante et professionnelle, sans jugement et en toute confidentialité, une conseillère en économie sociale et familiale vous accompagne pour :

- Faire le point sur votre situation
- Vous proposer un accompagnement budgétaire

- Vous aider en cas de difficultés financières ou pour déposer un dossier auprès d'une commission départementale de surendettement des particuliers

MON CONTACT PCB

DIAGNOSTIC GLOBAL DE VOTRE SITUATION BUDGÉTAIRE

PROCÉDURE DE SURENDETTEMENT

ACCOMPAGNEMENT

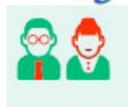
PRISE DE RENDEZ-VOUS

Une équipe de bénévoles est également à votre écoute pour vous aiguiller dans la résolution de problèmes de consommation (litige avec un fournisseur, arnaque...).

Contactez votre conseillère pour un diagnostic personnalisé et gratuit



Pour prendre rendez-vous :



> **Vous habitez Tours** (37000, 37100, 37200) : prenez contact avec le **CCAS de Tours** : 02 18 96 11 31 ou pcbours@ccas-tours.fr

> **Vous habitez une commune** couverte par le **CIAS de Chinon Vienne & Loire** : contactez le 02 47 93 92 86 ou pcb@cias.cc-cvl.fr

> **Pour le reste du département** : contactez-nous à pcb@udaf37.fr ou 02 47 77 55 51 (nous contacter de préférence par mail). Vous serez recontacté-e sous 48h (dans la mesure du possible). *Les modalités de rendez-vous seront adaptées à votre situation et au contexte sanitaire.*

Vous pouvez également trouver des informations utiles sur le site [Mes questions d'argent](#)

